

**SYNDICAT
INTERCOMMUNAL MIXTE
DE TRAITEMENT
DES ORDURES MENAGERES
DU SECTEUR D'ALBERTVILLE**

Albertville, le 17 décembre 1992

S.I.M.T.O.M.

Monsieur P. IVANES, Président
Association BIEN VIVRE A GRIGNON
1188 CD 925

73200 GRIGNON

GT/MPDC

OBJET : Usine d'Incinération de Gilly-sur-Isère

Réf : Votre lettre du 30 novembre 1992

Monsieur le Président,

Par lettre en date du 30 novembre 1992, vous avez bien voulu me faire parvenir la copie de la lettre que vous avez adressée à la société MOS le 24 du même mois.

Je souhaite vous indiquer que cette société n'est pas du tout l'exploitant de l'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères de Gilly-sur-Isère.

L'exploitant en est la société NOVERGIE, dont vous trouverez les coordonnées ci-après :

NOVERGIE
Agence Saône et Rhône
32, avenue Roger Salengro
BP 2079
69616 VILLEURBANNE CEDEX
Tél : 78.89.60.49

Je vous indique que le Comité du SIMTOM a engagé toutes les actions nécessaires pour se mettre aux nouvelles normes conformément aux textes et règlements en vigueur.

S'agissant du problème de la fumée, il est fait obligation de séparer les "fines" des scories, celles-ci devant être acheminées sur un site de classe 1.

{ "Fines" → REFIOM (35% OM)
{ "SCORIES" → MÂCHIFER (20% OM)

Siège Mairie d'Albertville
B.P. 104
73207 ALBERTVILLE Cedex
Tél. 79.32.00.12

.../...

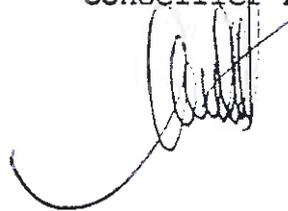
Le SIMTOM a introduit une demande de subvention auprès du Conseil Général pour les travaux d'investissement nécessaires à cette opération (600 000 Francs) et est en cours de négociation avec la société NOVERGIE pour la prise en compte de l'élimination de ces fines (cendres volantes - plus de 35 F/tonne). L'ensemble de l'opération devrait être réalisé au cours de l'année 1993, dès lors que les fonds auront été mobilisés et que le Comité Syndical aura entériné la hausse du tarif de la tonne incinérée.

J'espère ainsi avoir répondu à votre demande et je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez désirer.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Président du Syndicat,

Henry DUJOL
Maire d'Albertville
Conseiller Régional



Copie : Société NOVERGIE Villeurbanne